

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00410

**CONVENTION DE GESTION ET D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AVEC LE
SIPAB - PERIODE 2019-2020-2021**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 12 octobre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

RECU EN PREFECTURE

Le 05 novembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181018-D20180041010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181105

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE,
M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Rémy GUYOT,
M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 18 OCTOBRE 2018

CONVENTION DE GESTION ET D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AVEC LE SIPAB - PERIODE 2019-2020-2021

Le fonctionnement du Syndicat Intercommunal des Parcs d'Andrézieux-Bouthéon (SIPAB), en tant que syndicat mixte, nécessite des moyens en gestion administrative et financière. Pour répondre à ses besoins, en évitant d'aboutir à un surdimensionnement des services, il est proposé un partenariat avec Saint-Etienne Métropole qui dispose à cet égard des ressources adéquates. Ses services sont spécialisés dans la gestion des collectivités locales et ils peuvent proposer une offre complète de suivi administratif, financier et juridique.

Une convention doit ainsi être établie entre Saint-Etienne Métropole et le SIPAB pour assurer la gestion administrative et financière du syndicat mixte. Cette convention de gestion et d'assistance administrative organise les relations contractuelles dans l'objectif d'une mutualisation des moyens permettant d'optimiser les conditions de fonctionnement du syndicat mixte.

La mission réalisée par Saint-Etienne Métropole aura une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle se poursuivra d'année en année par reconduction expresse, sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans.

Pour l'exécution de cette mission, le SIPAB versera à Saint-Etienne Métropole une redevance annuelle forfaitaire d'un montant de 15 000 € (quinze mille euros).

Le comité syndical du SIPAB, lors de sa séance du 12 juin 2018, a approuvé la convention de gestion et d'assistance administrative.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante ;**
- **la recette correspondante sera imputée au budget principal SERV-SYECO-70688.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

Hervé REYNAUD